

Déclaration de Sinistre

VOL ou PERTE
Des PAPIERS OFFICIELS et des CLES
ASSURANCE ETUDIANT PACK MGEL


Emplacement réservé à l'agence qui réceptionne la déclaration (cachet + date de réception) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° Rue : Code Postal : Ville :

/...../...../...../..... email@.....

DATE du SINISTRE :/...../.....

N° du CONTRAT d'ASSURANCE :

LIEU (adresse, code postal, ville) :

Les CIRCONSTANCES EXACTES :

Fait à le/...../.....

Signature :


Pièces à fournir (liste non exhaustive) :

- Les originaux du dépôt de plainte et du récépissé de déclaration
- La liste de l'ensemble des biens faisant l'objet de la déclaration
- Toutes pièces justifiant l'existence des biens faisant l'objet de la déclaration
- Les factures attestant le remplacement
- L'attestation des autorités administratives et de transport
- L'attestation de l'établissement bancaire (en cas de vol/perte de la carte bancaire)
- L'attestation d'adhésion au Pack MGEL

La déclaration est à retourner dans les cinq jours après la survenance du sinistre à l'adresse suivante :

VITAL ASSUR – Service Sinistres – 44 Cours Léopold – 54000 NANCY

Pour contacter le Service Sinistres :

 03.83.54.86.87

 03.83.51.28.23

 sinistresvitalassur@mgel.fr